

FORMATION A L'UTILISATION DE L'ARI À ADDUCTION D'AIR (NARGUILÉ)

► Programme de Formation

- Prendre conscience des dangers.
- Les démarches administratives.
- Les risques liés à l'intervention.
- Présentation des principaux toxiques.
- La protection respiratoire.

-L'appareil respiratoire isolant à adduction d'air.

- Présentation du matériel.
- Les règles avant l'engagement :

-Vérification (RAPACE).

- Les règles pendant l'engagement.
- Les règles après l'engagement.
- Conduite d'une intervention.

-Rôle du surveillant extérieur.

-Rôle de l'opérateur en ouvrage.

- Mise en œuvre sur le terrain :

-Montage de l'appareil.

-Vérification du matériel.

-Évolution en binôme sous ARI à Adduction d'Air.

-Évaluation de la capacité à travailler sous ARI à Adduction d'Air.

-Évaluation du contrôleur extérieur.

IMPORTANT:



À l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés...) avec le port d'équipement de protection respiratoire.

L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise. »

► Modalités de Formation

Durée : 1 jour ou 1/2 journée suivant le besoin.

Nombre de participants : 2 à 10 personnes maximum.

Encadrement : 1 formateur.

Matériel partie théorique :

- Ordinateur.
- Vidéoprojecteur.

Matériel partie pratique :

- Balisage (panneaux, cônes, barrières).
- 10 masques.
- 10 appareils respiratoires isolants à circuits ouverts.
- 10 bouteilles d'air.
- Chariot et ses 4 bouteilles.
- 10 détecteurs de gaz ;



FORMATION A L'UTILISATION DE L'ARI À ADDUCTION D'AIR (NARGUILÉ)

► Modalités de Formation

Lieux : Dans votre établissement ou pris en charge par

Sodex Formation :

-Une salle de réunion pour la théorie le matin.

-Un site sans dangers pour la pratique.

Formalités : Établissement d'une convention de formation.

Attestation : Attestation de formation.

Pré-requis : Les stagiaires doivent médicalement être aptes.

Option : Générateur de fumée.

Mise en œuvre :

- Théorie (30%) :

- Les atmosphères non respirables.
- L'Appareil Respiratoire Isolant avec adduction d'air.
- Avant l'engagement.
- Pendant l'engagement.
- Après l'engagement.
- L'entretien et le reconditionnement.

- Pratique (65%) :

- Manipulation.
- Évaluation pratique.

- Débriefing (5%).



FORMATION A L'UTILISATION DE L'ARI À ADDUCTION D'AIR (NARGUILÉ)



• OBJECTIFS :

Connaitre les dangers d'un espace confiné.

Rappeler les dangers d'une atmosphère non respirable.

Savoir mettre en œuvre l'ensemble des procédures et matériels pour intervenir en toute sécurité.

Savoir mettre en œuvre l'appareil respiratoire isolant à adduction d'air.

• PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne ayant à effectuer une intervention dans un milieu pauvre en oxygène ou dans un environnement toxique.

Entreprises chimiques , pétrolières ,d'assainissements, de laboratoires, services d'incendie et de protection.

• PRÉ-REQUIS :

Les stagiaires doivent être médicalement apte.

